

A :

l'AFD, AG2R La Mondiale, BNP Paribas, BpiFrance, Caisse des Dépôts et Consignations, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Natixis, la Banque Postale, la Financière de l'Echiquier, Meeschaert, Société Générale, Rothschild & Co.

En copie :

- Mme. Barbara Pompili, Ministre de la transition écologique
- M. Jack Azoulay, Directeur du cabinet, ministère de la transition écologique
- M. Sébastien Lecornu, Ministre des Outre-mer
- M. Philippe Gustin, Directeur du cabinet, ministère des Outre-mer
- M. Stanislas Alfonsi, Adjoint sous-directeur des politiques publiques, ministère des Outre-mer
- M. Pierre-Eloi Bruyère, Chef du bureau de la vie économique, de l'emploi et de la formation, ministère des Outre-mer
- M. Florent Loir, Chef du bureau des collectivités locales, ministère des Outre-Mer
- M. Christophe de Vivie de Régie, Adjoint au chef du bureau des collectivités locales, ministère des Outre-Mer
- M. Martin Vial, Commissaire aux participations de l'État, ministère de l'Économie
- Mme. Stéphanie Seguin, Cheffe du bureau des Outre-mer, direction générale du Trésor
- M. Gilles Armand, Adjoint chef de bureau BancFin2, direction générale du Trésor

Paris, le 31 mars 2021

Objet : Les acteurs financiers ne doivent pas soutenir la conversion du charbon à la biomasse d'Albioma à la Réunion

Madame / Monsieur

Nous tenions à vous faire part de nos inquiétudes concernant la conversion des centrales au charbon de la Réunion à la biomasse solide par Albioma. S'il aboutit, ce projet entraînerait notamment une augmentation des émissions de gaz à effet de serre et irait à l'encontre l'objectif d'autonomie énergétique à l'horizon 2030 pour la France d'Outre-mer. Ainsi, nous vous appelons à ne pas financer ce projet.

Albioma prévoit convertir, dans un premier temps, la centrale Bois-Rouge (108 MW) dans la région nord-est de l'île et, dans un deuxième temps, Le Gol (122 MW) dans la région sud-est. Toutes les deux utilisent actuellement un mélange de 90% de charbon et de 10% de bagasse issue de la culture de la canne à sucre. Albioma cherche à remplacer le charbon par de la biomasse solide pour produire de l'électricité.

Leur conversion irait à l'encontre des objectifs internationaux de limiter le réchauffement à 1,5°C et de protéger la biodiversité et les forêts - puits de carbone naturels.

En effet, contrairement à ce que l'entreprise affirme, la conversion de centrales au charbon à la biomasse ne représente pas un gain pour le climat. Les [scientifiques reconnaissent](#) que l'utilisation de la biomasse solide pour produire de l'énergie à grande échelle n'est pas neutre en carbone.

Le bois est plutôt un mauvais combustible (en comparaison des énergies fossiles), c'est-à-dire que la production d'une unité d'électricité à partir de la biomasse solide émet plus CO₂ que la production à partir du charbon. Ce bilan est encore alourdi si l'on considère les émissions indirectes liées à la récolte de bois énergie. Ainsi, une conversion à la biomasse entraînera probablement 2 à 3 fois plus de carbone dans l'atmosphère en 2050 par gigajoule d'énergie finale ([Searchinger, 2018](#)).

De plus, si le bois est bien une ressource renouvelable, l'exploitation forestière génère une dette carbone le temps que l'écosystème réabsorbe une quantité équivalente de carbone. Cela se produit indépendamment du fait que la gestion forestière soit "durable" ou non. Comme le constate de nombreux scientifiques, le temps de remboursement de cette dette carbone est, dans de nombreuses situations, incompatible avec l'atteinte des objectifs climatiques (EASAC, 2018).

Dans le cas de la Réunion, la biomasse locale ne saurait couvrir que [5% des besoins](#) – ou jusqu'à 30% dans les estimations les plus optimistes avec alors une pression plus importante sur les sols et les eaux. Considérant que l'usage massif de la biomasse solide pour la production d'électricité requiert une production et consommation de granulés de bois, il s'agirait donc pour Albioma d'importer de la biomasse solide en forme de granulés, notamment des [Etats Unis ou d'Afrique du Sud](#).

En particulier, nous souhaitons attirer votre attention sur les liens commerciaux qui existent entre [Albioma et Enviva](#) qui pourraient être renforcés par ce projet. L'entreprise Enviva fait l'objet d'une [vive controverse](#) pour son exploitation intensive par coupe rase des forêts naturelles de la façade Est des Etats-Unis.

L'importation de granulés d'Afrique australe constituerait une menace pour les écosystèmes et les populations locales : le bois proviendrait alors probablement de [monocultures](#) d'eucalyptus, lesquelles entraînent des impacts négatifs importants sur les ressources en eau et sont une source majeure d'accaparement des terres et de conflits sociaux.

Enfin, importer de la biomasse à la Réunion irait également à l'encontre de l'objectif d'autonomie énergétique pour les territoires d'Outre-mer d'ici 2030 - un objectif entériné dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015. Une étude menée par l'ADEME pour l'île de La Réunion montre la viabilité de deux scénarios basés sur des énergies 100% renouvelables¹. Importer de la biomasse solide ne serait alors pas nécessaire et seulement une petite partie de l'électricité totale de l'île serait produite à partir de biomasse locale provenant de la paille de canne et des déchets verts. Les financements publics et privés doivent favoriser l'autonomie énergétique de l'île de la Réunion en misant prioritairement sur le solaire et l'éolien, plutôt que de renforcer sa dépendance énergétique en privilégiant l'importation de quantités massives de biomasse².

¹ Vers l'autonomie énergétique en Zone Non Interconnectée (ZNI) sur L'île de la Réunion à l'horizon 2030 <https://www.ademe.fr/vers-lautonomie-energetique-zone-non-interconnectee-zni-ile-reunion-a-lhorizon-2030>

² Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 3 décembre 2020 portant décision sur l'évaluation de la compensation relative au projet d'avenant au contrat d'achat entre la société EDF (EDF Ile de la Réunion) et la société Albioma Bois-Rouge pour la conversion à la biomasse de l'installation de production d'électricité Albioma Bois Rouge située à La Réunion <https://www.cre.fr/content/download/23092/290869>

Ces projets de conversion devraient être financés à partir de financements publics et de financements privés. Etant donné vos engagements en matière climatique et en faveur de la protection de la biodiversité, nous vous appelons à vous engager publiquement à :

- Ne pas soutenir la conversion des centrales à charbon de la Réunion à la biomasse solide.
- Ne pas accorder de services financiers soutenant la réorientation d'Albioma vers la biomasse solide dans les DOM-TOM³ ou d'autres pays.
- Demander au groupe d'adopter une stratégie de sortie du charbon compatible avec l'objectif d'autonomie énergétique à l'horizon 2030 pour l'Outre-mer et qui ne constitue pas un risque pour la santé publique, la protection de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique⁴.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces éléments et nous tenons à votre disposition pour en discuter.

Bien cordialement,

- Lucie Pinson, fondatrice et directrice générale, Reclaim Finance
- Sylvain Angerand, coordinateur des campagnes, Canopée
- Almuth Ernsting, codirectrice, Biofuelwatch
- Arnaud Schwartz, président, France Nature Environnement.
- Bente Hessellund Andersen, chargée de campagne, NOAH-Friends of the Earth Denmark
- Debbie Hammel, directrice adjointe, division des terres, NRDC (Natural Resources Defense Council)
- Hannah Mowat, coordinatrice de campagnes, Fern
- Jacey Bingler, responsable de la communication et coordinatrice de Fossil Free Finance, Urgewald
- Liina Steinberg, membre du conseil d'administration, Save Estonian Forests.
- Marília Monteiro, chargée de campagne pour les forêts, BankTrack
- Marjan Houpt, membre, Landelijk Netwerk Bossen- en Bomenbescherming
- Meredith Stanton, secrétaire, Australian Forests and Climate Alliance Inc.
- Morgane Créach, directrice, Réseau Action Climat
- Peter Riggs, directeur général, Pivot Point
- Rita Frost, directrice des campagnes, Dogwood Alliance
- Robert Bancroft, biologiste, Nova Scotia Healthy Forest Coalition
- Simone Ogno, chargée de campagne finance et climat, Re:Common
- Steven Vanholme, directeur de programme, EKOenergy ecolabel
- Toby Aykroyd, coordinateur, Wild Europe

³ D'autres projets sont en cours de développement en Guadeloupe et Martinique

⁴ Lire l'ensemble de nos arguments https://reclaimfinance.org/site/2021/03/19/albioma_une_mise-en-peril-des-objectifs-climatiques-et-d'autonomie-energetique-en-outre-mer/